

Les facteurs déterminants de l'implication des femmes en agriculture au Québec

Thérèse Hamel and Michel Morisset

Volume 8, Number 2, 1995

Théorie, méthode, pratique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057846ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057846ar>

[See table of contents](#)

Article abstract

The last fifteen years allowed the women working in agriculture to get organized within a Federation and to claim legal recognition. A program providing grants for the establishment on farms, put in place by the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, facilitated their access to property. With a broad survey, this article analyses the work performed by women on farms, makes a portrait and scrutinizes the efficiency of the program to facilitate access to property.

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Hamel, T. & Morisset, M. (1995). Les facteurs déterminants de l'implication des femmes en agriculture au Québec. *Recherches féministes*, 8(2), 67–90.
<https://doi.org/10.7202/057846ar>

Les facteurs déterminants de l'implication des femmes en agriculture au Québec

Thérèse Hamel et Michel Morisset

La profession d'agricultrice n'apparaît pas à l'évidence. Par delà toutes les affirmations et les décomptes d'horaires et de tâches que l'on attribue au travail des femmes dans l'agriculture, le doute persiste sur leur identité professionnelle.

Barthez (1990 : 133).

Depuis bientôt une décennie, les agricultrices québécoises ont pris dans l'agriculture une place nouvelle. Elles ont développé leur implication sociale et politique dans diverses organisations, ce qui a finalement eu comme résultante la création de la Fédération des agricultrices du Québec (FAQ). Elles ont occupé un espace politique jusqu'alors relativement vide, tandis que leurs revendications propres étaient négligées ou devaient passer le plus souvent par leur conjoint avant d'atteindre la scène publique. On a ainsi vu les femmes en agriculture, dans un premier temps, se reconnaître et s'interroger entre elles, avant de mettre en place leur organisation et d'articuler leurs revendications. Les réalisations les plus visibles de cette décennie sont certes, en plus de la mise en place de la FAQ, la création du Bureau de la répondante à la condition féminine au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et l'obtention de la subvention à l'établissement pour les femmes. Là ne sont pas leurs seuls succès, mais il s'agit sûrement de ceux qui ont eu le plus de retentissement et qui auront le plus de conséquences à long terme.

Maintenant reconnues, représentées et financées, les femmes en agriculture font et feront l'objet de mesures et de politiques dans les années à venir. L'intérêt nouveau qu'elles suscitent oblige donc les administratrices et administrateurs publics à une meilleure connaissance de ce groupe, de ses caractéristiques et de ses aspirations. Or, il n'existe que très peu d'informations québécoises récentes sur les points suivants : qui sont les femmes en agriculture, en quoi consiste leur travail sur l'exploitation, quel rôle leur est dévolu, comment participent-elles au processus décisionnel, quelles sont leurs aspirations? Au Québec, on se référerait toujours en 1994 aux données colligées par Suzanne Dion au début des années 1980, avant que commence ce mouvement de prise de conscience et d'organisation. Or, tous et toutes conviennent que beaucoup de données de base ont changé de façon très marquée au cours de cette période et que les constats de 1980 ne correspondent pas à la réalité des années 1990.

Le but de notre recherche¹ était donc de mettre à jour le portrait des agricultrices du Québec en faisant ressortir autant leurs caractéristiques socio-

1. Le projet de recherche sur lequel s'appuie le présent article provient d'une demande du Bureau de la répondante à la condition féminine du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), aujourd'hui la Direction des

économiques que leur rôle dans l'entreprise et leurs aspirations dans le futur immédiat. Ce projet visait à vérifier un nombre important d'allégations actuellement véhiculées dans le milieu au sujet de la place des femmes dans l'économie de l'exploitation, de leur vision du développement de l'agriculture dans le contexte familial et de la problématique propre d'une reconnaissance élargie des femmes travaillant dans ce secteur. Pour ce faire, nous avons pour mandat² de procéder à une vaste enquête auprès d'un échantillon représentatif de femmes dans toutes les régions et toutes les productions agricoles du Québec³. *Dans le présent article, nous nous concentrerons sur un seul aspect de cette vaste enquête : l'implication relative des femmes dans les tâches de production agricole.*

Le travail agricole, la place et la reconnaissance des femmes

Plusieurs auteurs et auteures (Barrère-Maurisson 1992; Barthez 1980, 1990; Shaver 1982; Morisset et Ethier 1987; Reimer 1984, 1986; Dion 1983) ont mis en évidence la spécificité du travail des femmes en agriculture où persiste souvent la confusion entre l'unité économique et l'unité matrimoniale et familiale. Le plus souvent, sphère domestique et sphère productive se trouvent si étroitement imbriquées qu'il en résulte, plus que dans tout autre domaine, une non-reconnaissance du travail des femmes. En ce sens, les agricultrices sont peut-être plus oubliées que tout autre groupe particulier de femmes en ce qui a trait à la prise en considération de leur travail dans une exploitation ou dans une entreprise. La difficulté de mesurer le travail des femmes en agriculture a d'ailleurs souvent été la pierre d'achoppement de bien des recherches, comme l'a souligné fort justement Frances Shaver (1982).

L'absence de dissociation entre le lieu de travail et l'unité familiale n'est certes pas pour favoriser la prise en considération de la contribution spécifique et essentielle des agricultrices. Derrière la difficulté d'ordre technique se cachent souvent des présupposés théoriques qui passent sous silence la contribution des femmes en agriculture. L'imbrication étroite des tâches domestiques, de l'éducation des enfants et du travail sur la ferme est telle qu'elle fait oublier la dernière composante qui n'est pas, tant s'en faut, négligeable. Or, «celles qui tiennent ferme⁴» ne font pas qu'aider leur mari dans leur temps libre, mais la représentation de l'agriculture comme «métier de couple» persiste encore

services aux agricultrices. Dans le but de mieux cibler les actions envers les femmes travaillant en agriculture, les membres de la Direction des services aux agricultrices avaient besoin de données récentes et renouvelées sur les femmes impliquées dans l'agriculture.

2. Le travail, effectué par une équipe de l'Université Laval, de la Faculté des sciences de l'éducation et de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, s'est fait en étroite collaboration avec le personnel de la Direction des services aux agricultrices, plus particulièrement M^{me} Jocelyne Martel-Parisé, responsable de ce service, et M^{me} Linda Guy.
3. Pour une explication détaillée de la démarche méthodologique, voir : Hamel et Morisset (1994).
4. Nous paraphrasons ici le titre d'une vidéo sur les agricultrices réalisée par Dagmar Teufel et Barbara Evans (1989).

malgré des changements fort importants au sein des exploitations agricoles⁵. Les agricultrices elles-mêmes commencent à se définir sur d'autres bases que l'«aide» qu'elles apportent sur la ferme.

La place des femmes en agriculture est actuellement dans une phase importante de mutations, qui subit l'influence de l'évolution de l'agriculture québécoise mais aussi de la place que les agricultrices cherchent à occuper, tant dans leur exploitation respective que dans le monde agricole. Parmi les éléments du contexte qui risquent de modifier à long terme le portrait des agricultrices et leur poids dans le champ agricole, nous ne pouvons passer sous silence plusieurs facteurs parmi lesquels figurent les luttes des agricultrices pour leur reconnaissance sociale et économique. Ces revendications ont mené, entre autres, à deux mesures fort importantes, soit la modification de la *Loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles*, permettant depuis 1986 d'obtenir la subvention de 15 000 \$ à l'établissement pour les conjoints et conjointes⁶, et la mise en place en 1990 du Programme d'accès à la propriété pour les conjoints et conjointes de 40 ans et plus. Grâce en partie à ces mesures, les agricultrices détentrices de titres de propriété ou de copropriété sont passées de 4 951 (10,7 p. 100 du nombre d'exploitations enregistrées) en 1986 à 10 414 (25,5 p. 100) en 1991 (Bureau de la répondante à la condition féminine et à la famille 1991a : 34). En août 1995, 53 p. 100 des femmes inscrites au fichier d'enregistrement du MAPAQ possèdent des titres de propriété (soit 11 844). En 1980, selon l'enquête de Suzanne Dion (1983 : 68), il n'y avait que 2 205 (4,5 p. 100) femmes reconnues comme productrices agricoles.

Ces changements administratifs et juridiques qui ont permis une meilleure reconnaissance des femmes ont-ils entraîné une modification de leur implication en agriculture? Malgré la «fulgurante trajectoire⁷» qu'elles ont accomplie, il nous reste à découvrir comment, dans le quotidien, s'effectuent les prises de décision, quelles sont les personnes impliquées dans la gestion, comment s'opère la définition ou, le cas échéant, la redéfinition du partage des responsabilités sur la ferme.

Or, parler d'agricultrice, c'est employer un même vocable pour traiter de situations fort différentes selon que la femme est salariée, actionnaire ou sociétaire dans une compagnie ou en société, collaboratrice⁸ ou encore propriétaire unique. Malgré un statut officiel et reconnu, la place *effective* des femmes, leurs rôle et responsabilités peuvent correspondre plus ou moins directement à ces statuts variés. À cet égard, la place des femmes en agriculture constitue un défi méthodologique pour quiconque cherche à saisir avec précision le travail des femmes en agriculture. Frances Shaver (1982) a fort bien montré combien certains travaux ne tenaient pas compte de variables essentielles dans la mesure de la contribution des femmes à l'agriculture comme la distinction entre travail productif et improductif qui, dans le cas du travail des femmes en agriculture, voile une partie importante de leur apport à la ferme. De son côté, Marie-Agnès Barrère-Maurisson (1992) en est arrivée au même constat en articulant de façon fort pertinente les deux pôles indissociables que sont le

5. Voir, à ce sujet, Jacqueline Gagnon (1994).

6. *Loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles*, L.Q. 1986, 54.

7. Selon l'expression employée par la regrettée Francine Mackenzie (1988 : 22).

8. Le terme «collaboratrice» est celui qui est employé par le MAPAQ.

travail et la famille dans un ouvrage remarquable au titre évocateur : *La division familiale du travail. La vie en double*.

Les enquêtes portant spécifiquement sur les agricultrices québécoises ne sont pas légion depuis celle qui a été effectuée par Suzanne Dion (1983)⁹. Nous ne disposons que de quelques travaux qui éclairent la situation des agricultrices. Ainsi, des recherches canadiennes ont mis en avant le rôle grandissant que jouent les femmes dans le domaine agricole. Malgré la baisse de la population active en agriculture, les femmes participent de plus en plus à l'exploitation agricole, que ce soit directement, par le temps de travail qu'elles y mettent, ou encore par l'extension du travail hors foyer contribuant à la survie de la ferme. Une recherche de 1987 provenant du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme trace un portrait intéressant de la place croissante occupée par les femmes en agriculture. Ainsi, la participation comptabilisée des femmes à la main-d'œuvre agricole qui était de moins de 2 p. 100 en 1921 passe à 21 p. 100 en 1981 (Smith 1987 : 146). Cette étude a aussi permis de démontrer l'évolution du travail des femmes en agriculture mesuré en nombre d'heures. Selon Pamela Smith (1987), les chiffres du recensement canadien montrent qu'entre 1975 et 1983 on assiste à une augmentation de la participation des femmes au travail sur la ferme, le pourcentage d'heures travaillées par ces dernières dans l'exploitation passant de 15 à 20 p. 100 (Smith 1987 : 151-152).

Au Québec, Suzanne Dion (1983 : 39) dévoila, chiffres à l'appui, que près du tiers des agricultrices ayant répondu à son enquête consacraient entre 16 et 30 heures de travail par semaine sur la ferme. Le questionnaire expédié par la poste et complété sur une base volontaire n'était toutefois pas exempt de biais méthodologiques importants signalés par son auteure. Quelques années plus tard, la recherche de Morisset et Ethier (1987), effectuée à partir d'un échantillon représentatif de fermes laitières uniquement, a permis de mesurer de façon encore plus précise la participation des femmes en agriculture. Selon cette étude, les exploitantes assurent 11,3 p. 100 du temps consacré au travail direct sur la ferme, soit celui qui est «clairement attribuable à une activité de production» (Morisset et Éthier 1987 : 18-19). Cette donnée tirée des études du coût de production du GREPA, qui se poursuivent toujours aujourd'hui, n'a presque pas changé au fil des ans. La contradiction apparente entre les études du coût de production qui utilisent une méthodologie d'enquête très sévère et déploient de très vastes ressources et les données du type recensement quinquennal ou enquête ponctuelle laisse poindre la difficulté de cueillette de cette information quantitative sur le travail que les familles agricoles ne notent souvent pas, même pour leurs propres fins. Combien d'heures une famille agricole et chacun et chacune de ses membres ont-ils passé à l'activité productive? Très peu de personnes peuvent le dire avec une quelconque assurance si elles n'ont pas pris le soin de le noter très régulièrement. Cette

9. Au moment de soumettre le présent article, la recherche de Louise St-Cyr, Francine Richer, Colette Dumas et Jean-Pierre Dupuis, intitulée : *La relève agricole au Québec, une affaire de fils et de filles*, venait d'être lancée.

constatation et l'expérience du calcul des coûts de production ont guidé notre choix de questions pour l'enquête par la poste¹⁰ que nous avons faite.

Quelques axes d'analyse

Notre mandat étant de faire un portrait socio-économique des agricultrices, un questionnaire qui permettait de fournir des informations précises sur l'âge, la situation maritale et la formation de l'agricultrice, son implication au travail, son implication sociale et professionnelle, sur la description de l'exploitation ainsi que sur le statut juridique de la ferme s'imposait. Toutefois, ces données fort pertinentes, et relativement classiques dans ce genre d'entreprise, n'épuisaient pas la question. Trois axes particuliers d'analyse ont en outre présidé à notre investigation, plus particulièrement par rapport à l'implication au travail.

Depuis le milieu des années 1980, des mesures particulières comme le programme de prime à l'établissement et le programme d'accès à l'égalité ont modifié radicalement le statut des femmes et celui des exploitations. Ces mesures ont été instaurées afin de régulariser devant la loi des situations *inconfortables pour les agricultrices qui travaillaient activement à la ferme sans détenir de participation tangible et monnayable*. Un des axes de la problématique ayant guidé la construction du questionnaire était centré sur les changements de statut ayant pu intervenir sur la ferme depuis le début de l'établissement. L'hypothèse sous-jacente était que cette variable ait pu favoriser une plus grande implication de l'agricultrice. En ce qui concerne l'analyse, la mise en rapport du statut juridique avec l'implication réelle des femmes permettait de vérifier dans quelle mesure le statut peut influencer l'implication des agricultrices.

Un autre axe d'analyse qui structurerait notre questionnaire était la prise en considération de la notion de cycle de vie, et plus particulièrement l'incidence de la présence de jeunes enfants sur l'implication à la ferme. À cet égard, nous nous demandions si l'implication des agricultrices dans l'exploitation agricole variait selon la présence d'enfants en bas âge. On connaît les représentations des femmes en agriculture relatives à la triple journée de travail; cette notion est souvent utilisée politiquement au sein du mouvement agricole. Bien que nous n'ayons pas eu comme mandat de mesurer le travail domestique, il nous fallait tenir compte d'un de ses aspects, le travail lié à la présence des enfants, dans notre analyse du travail agricole.

Le dernier axe portait sur l'influence de l'âge sur le travail des agricultrices. Cet élément avait d'ailleurs déjà été signalé, notamment, dans l'étude de Suzanne Dion (1983).

La méthodologie

Le questionnaire élaboré pour notre enquête comporte 56 questions permettant de cumuler 116 informations sur les répondantes. Il est le fruit d'une intense collaboration entre les chercheurs et les chercheuses¹¹ ainsi que l'équipe de la Direction des services aux agricultrices du MAPAQ. La population

10. Contrairement à l'étude de Suzanne Dion, la nôtre repose sur un échantillon aléatoire représentatif.

11. Les chercheuses et les chercheurs étaient assistés de Jacqueline Gagnon, étudiante en sociologie, et de Nathalie Deschênes, statisticienne.

visée par cette enquête est constituée de toutes les femmes enregistrées au MAPAQ. Elles sont propriétaires uniques à 7,8 p 100 (2 188), copropriétaires à 37,9 p. 100 (10 558) ou collaboratrices¹² (15 100) dans une exploitation agricole à 54,2 p. 100. De cette population de 27 846 individus, un échantillon représentatif de 2 166 femmes a été tiré au hasard¹³; 900 questionnaires (41 p. 100)¹⁴ furent complétés et retournés. L'échantillon englobe toutes les régions du Québec et toutes les productions.

En comparant le profil des répondantes et des non-répondantes, nous apprenons entre autres, que les propriétaires uniques qui ont répondu à 32 p. 100 et les non-propriétaires à 35 p. 100 sont sous-représentées dans l'échantillon final au profit des copropriétaires (51 p. 100) qui ont répondu plus que proportionnellement à notre appel. En ce qui a trait au statut juridique des exploitations, les exploitations sous forme de propriété unique (35 p. 100) sont sous-représentées par rapport aux sociétés (54 p. 100) et aux compagnies (49 p. 100). Les exploitations qui déclarent un faible chiffre d'affaires sont aussi sous-représentées. Quelques régions (régions administratives du MAPAQ) ont répondu avec plus d'ardeur comme Nicolet et Abitibi-Témiscamingue. Les plus bas taux ont été enregistrés dans l'Outaouais, Châteauguay et Sherbrooke. Le fait que le questionnaire n'ait été disponible qu'en français n'est peut-être pas étranger à cette performance. Ces résultats n'invalident aucunement la représentativité de l'étude, mais ils obligent à quelques mises en garde. Les lectrices et lecteurs devront avoir en tête les faits que nous venons d'évoquer pour interpréter les réponses obtenues.

Les caractéristiques générales

Parmi nos 900 répondantes, on trouve représentée toute la gamme des exploitations agricoles québécoises (tableau 1). Le lait domine (46 p. 100) naturellement, suivi du bœuf (11 p. 100), production comptant un nombre important de producteurs et productrices, on l'oublie souvent. En rang décroissant, les femmes sont aussi présentes dans une vaste gamme d'exploitations : céréales et grandes cultures (8 p. 100), fruits et légumes (7 p. 100), porc (6 p. 100) et plusieurs autres où elles sont moins nombreuses. Les productions principales énumérées dans le questionnaire ne regroupent toutefois pas toutes les répondantes; 12 p. 100 vivent dans une exploitation pratiquant une autre activité agricole.

12. Sont déclarées collaboratrices toutes celles qui n'entrent pas dans les catégories précédentes.

13. Il s'agit d'un échantillonnage aléatoire simple.

14. Il s'agit d'un taux moyen dans le monde agricole et d'un taux élevé par rapport aux enquêtes par la poste en général.

Tableau 1
 Production principale de l'exploitation,
 responsabilité et propriété féminine
 Québec, 1992

Production	Production principale de l'exploitation		Production sous responsabilité féminine		Propriété féminine		
	%	nombre	nombre	%***	100 %	99 à 1 %	0 %
Lait	46	410	6	1	1	60	39
Porc	6	56	4	7	7	66	27
Bovin de boucherie	11	102	4	4	5	43	52
Mouton, agneau, chèvre	2	19	5	26	26	47	26
Œufs, volaille	3	27	9	33	12	65	23
Céréales, grandes cultures	8	75	6	8	12	50	38
Fruits, légumes	7	63	6	10	19	56	25
Sirop, bois	4	37	3	8	11	21	68
Autres	12	105	32	30	10	61	29
Total	100	894*	75**	8	6	56	38

* Six femmes n'ont pas répondu.

** Au total, 99 répondantes (11 p. 100) ont déclaré avoir une production sous leur unique responsabilité, mais seules 75 l'ont précisée.

*** Pourcentage selon la production principale.

Nous connaissons aussi les pourcentages de parts détenues selon la spécialité de l'exploitation. Lorsqu'on observe le pourcentage de répondantes qui détiennent 100 p. 100 des parts, des différences importantes apparaissent. Si en moyenne 6 p. 100 des exploitations sont détenues à 100 p. 100 par des femmes, seulement 1 p. 100 des exploitations laitières le sont. Ce pourcentage est très faible alors que les exploitations laitières représentent 46 p. 100 de l'échantillon. C'est dans le groupe «mouton, agneau et chèvre» que l'on retrouve le plus fort pourcentage (26 p. 100) de répondantes propriétaires à 100 p. 100, suivi des fruits et légumes à 19 p. 100. À l'autre extrême, les femmes sont absentes de la propriété

(0 p. 100) : elles comptent pour 52 p. 100 dans le bovin et 68 p. 100 dans le sirop et le bois.

Sans être nécessairement propriétaires à 100 p. 100, certaines répondantes déclarent une production dont elles sont les seules *responsables*. Leur proportion est restreinte à 11 p. 100 de l'échantillon. Cette proportion est toutefois radicalement plus élevée chez les femmes propriétaires à 100 p. 100 : elle atteint en effet 51 p. 100 de ce groupe pour aller décroissant avec les parts détenues. Mais l'intérêt réside surtout dans leur distribution par production. Elles sont quasi absentes du lait (1 p. 100 des exploitations laitières) pour se retrouver massivement (30 p. 100) dans les «autres productions». C'est donc dire que la principale production québécoise, celle qui est considérée comme le moteur de l'économie agricole, est rarement *sous la responsabilité* unique de femmes. Notons au passage la forte proportion de femmes responsables d'une production d'œufs ou de volaille : 9 des 27 exploitations recensées sont sous la responsabilité d'une de nos répondantes, ce qui en fait sûrement une des productions où elles sont le plus présentes au Québec. Les femmes sont souvent chefs d'exploitation dans des secteurs parfois qualifiés de marginaux par la classe agricole.

L'échantillon est composé de femmes établies depuis 1941; on en retrouve toutefois de plus en plus lorsqu'on se rapproche de la période actuelle. Elles vivent dans des exploitations organisées légalement selon les divers statuts juridiques présents dans l'agriculture québécoise. Le statut juridique le plus important demeure la propriété unique (47 p. 100), même si ce statut n'est plus majoritaire, suivi de la société (37 p. 100) et de la compagnie (16 p. 100). Peu de femmes étant propriétaires uniques d'une exploitation agricole, le statut des exploitations est souvent lié à une possibilité d'accès à la propriété pour les conjointes. Plus de la moitié des répondantes ont donc une possibilité formelle de participation à la propriété dans le cadre de sociétés ou de compagnies. Faciliter l'avènement de ces modes d'organisation juridique était d'ailleurs le sens des programmes gouvernementaux d'accès à la propriété pour les femmes. L'accroissement de la proportion de sociétés et de compagnies permet plus aisément l'accès des femmes à la propriété, du moins théoriquement. Si elles ne sont pas les propriétaires uniques, elles peuvent quand même ainsi devenir copropriétaires.

Au tableau 2, on peut noter la progression des formes collectives de propriété aux dépens de la propriété unique. Les installations effectuées depuis 1986 laissent toutefois entrevoir un certain retour en arrière entamé depuis le début de la décennie pour les compagnies et plus récemment pour les sociétés. Ce phénomène intrigue. Il s'explique probablement par le fait que des exploitations d'abord acquises sous forme de propriété unique changent de statut avec le temps à l'occasion d'un agrandissement ou avec l'arrivée de la relève.

Tableau 2
Statut juridique de l'exploitation selon l'année d'installation
Québec, 1992

Statut	1940-1965 (%)	1966-1975 (%)	1976-1980 (%)	1981-1985 (%)	1986 et plus (%)
Propriété unique	67	55	41	30	43
Société	18	27	37	54	44
Compagnie	15	18	22	16	13
Total	100	100	100	100	100
Échantillon (%)	17	22	17	21	24

La participation des femmes à la propriété semble avoir progressé au cours des dernières années, si on se reporte aux résultats obtenus. Certes, encore 38 p. 100 de notre échantillon ne participe pas à la propriété (tableau 3), ce qui dégage néanmoins une majorité de copropriétaires. Les propriétaires uniques sont peu nombreuses (6 p. 100), comme nous le disions précédemment, mais 25 p. 100 des répondantes ont de 50 p. 100 à 99 p. 100 des parts de leur exploitation et les propriétaires minoritaires regroupent 30 p. 100 de notre échantillon.

Il faut toutefois faire preuve de prudence. Le fait que les copropriétaires soient sur-représentées par rapport aux collaboratrices dans notre échantillon tend à les faire apparaître plus nombreuses qu'elles ne le sont dans la réalité. Rappelons que la fiche du MAPAQ nous indiquait des proportions de 54 p. 100 pour les collaboratrices non-propriétaires, 38 p. 100 pour les copropriétaires et 8 p. 100 pour les propriétaires uniques.

Tableau 3
Participation à la propriété
Québec, 1992

Parts détenues par les répondantes (%)	Nombre	%
100	55	6
50-99	220	25
21-49	160	18
1-20	106	12
0	332	38
Total	874*	100

* Seules 874 femmes ont répondu à cette question.

Nous devons aussi demeurer critiques par rapport à cette source où la distinction entre travailler dans une exploitation et y vivre ne semble pas tout à fait claire. La réalité se situe probablement entre les deux pôles que sont la fiche d'enregistrement du MAPAQ et les résultats de cette enquête.

Si on met maintenant en relation les parts détenues avec l'année d'installation (tableau 4), on se rend rapidement compte de la progression de la situation. Si 64 p. 100 des femmes installées entre 1940 et 1965 ne participent pas à la propriété, ce taux tombe à 24 p. 100 pour celles qui se sont installées après 1986. En fait, la propriété d'au moins 50 p. 100 de l'exploitation est de plus en plus populaire chez celles qui sont récemment installées.

Tableau 4
Parts détenues par les répondantes selon l'année d'installation
Québec, 1992

Parts (%)	1940-1965	1966-1975	1976-1980	1981-1985	1986 et plus
50-100	15	25	33	35	46
1-49	21	30	34	39	29
0	64	46	33	27	24
Total	100	100	100	100	100

On s'associe donc de plus en plus dans l'exploitation agricole. L'identité des associés et associées ne surprendra pas tellement. On retrouve parmi notre échantillon une majorité de répondantes en copropriété avec leur conjoint (85 p. 100), suivi de leurs enfants (8 p. 100) ou d'une autre personne de la famille (6 p. 100).

Cette situation n'est pas très étonnante lorsqu'on connaît la structure de propriété traditionnelle au Québec. La très vaste majorité de nos répondantes sont d'ailleurs mariées ou en union de fait (95 p. 100), ce qui confirme que le mariage est encore extrêmement populaire en agriculture et que le divorce ou le célibat semblent difficilement compatibles avec cette activité professionnelle. Il ne faut pas croire pour autant que le divorce n'existe pas au sein des couples d'agriculteurs et d'agricultrices, mais plutôt que l'on ne retrouve probablement plus ces personnes dans les exploitations après un divorce.

Le travail sur l'exploitation

Les années 1980 ont été en agriculture celles de la montée des revendications et du pouvoir des femmes. Portées par un fort courant idéologique, les femmes vivant dans des exploitations agricoles sont devenues des «agricultrices». Le discours politique pallia l'absence de statut des femmes par l'octroi généralisé de celui d'agricultrice. Ce mouvement correspondait à une revalorisation du travail historique et actuel des conjointes et il visait, entre autres, une reconnaissance publique. Toutefois, si cette étape marqua une prise de conscience de l'importance du travail des femmes en agriculture, peu d'analystes sont réellement capables de dire avec assurance aujourd'hui ce que les femmes font précisément dans les exploitations du Québec, quelles tâches elles

privilégient, où elles se sentent le plus utiles, comment elles partagent le travail avec leur conjoint ou avec leur associé ou associée.

Col bleu ou col blanc

Quantifier en heures et en minutes le travail accompli par les femmes est une mission extrêmement difficile, et elle devient carrément impossible par enquête postale. Pour y arriver avec un quelconque niveau de précision et d'assurance, des enquêtes coûteuses et sophistiquées doivent être faites, comme celles qui sont utilisées pour évaluer les coûts de production. Pour parer à ce problème, nous avons donc choisi de demander dans notre questionnaire qui avait la plus grande implication entre nos répondantes et leur conjoint ou leur associé ou associée dans l'exploitation. Leur réponse nous donne donc une *mesure relative d'implication*. Quatre niveaux étaient suggérés : la répondante était la *seule* impliquée pour cette tâche, elle était celle qui était *principalement* impliquée ou à l'inverse, son *conjoint* ou son *associé* ou *associée* était la personne *principalement* occupée ou la *seule* occupée à cette tâche. Lorsque l'une ou l'autre des personnes est seule impliquée, la situation est claire. Lorsque la conjointe ou son conjoint ou son associé ou associée sont principalement impliqués, on sait qui en fait le plus. *Nous ne savons toutefois pas s'il s'agit d'un rapport de 1 000 à 100 heures ou de 600 à 400 heures*. Telle est la limite de notre mesure. Nous avons retenu 13 tâches pour bien inclure le travail effectué dans tous les types d'exploitations présents¹⁵ au Québec. Cette multiplication des tâches avait pour but de faire ressortir toutes les possibilités d'implication.

Une première analyse globale des résultats nous permet de constater qu'une vaste majorité des répondantes sont impliquées dans les travaux de l'exploitation à divers degrés. Les femmes travaillent donc dans l'exploitation, ce qui ne surprendra personne. Sur les 13 tâches présentées au tableau 5, il y en a 2 où les femmes déclarent avoir l'implication majoritaire¹⁶, soit la comptabilité et la gestion du personnel salarié. Cela signifie que, dans la majorité des exploitations, les femmes déclarent faire ce travail principalement ou complètement. Pour toutes les autres fonctions, ce sont les conjoints ou encore les associés ou associées qui ont le plus d'implication. *Encore une fois, cela ne signifie pas que les femmes ne passent aucune heure à ces tâches, mais bien que les conjoints et les associés ou associées en font plus qu'elles*.

Comme on peut le remarquer, plusieurs activités, telles que le travail avec les animaux, le travail aux champs et la récolte, sont plutôt manuelles. Ces tâches sont très importantes, car ce sont elles qui nécessitent le plus d'heures de travail dans une exploitation. Elles peuvent en effet facilement accaparer 85 p. 100 de l'horaire de travail. Or, on voit que l'*implication relative* des femmes y est très faible. Le travail avec les animaux, mais encore plus le travail aux champs, relève d'abord et avant tout des hommes. *Ce n'est donc pas dans le travail manuel que les femmes font leur marque*.

15. Si une tâche était absente d'une exploitation, comme le soin des animaux sur une exploitation horticole, la répondante pouvait l'indiquer et passer à la suivante.

16. Soit les niveaux 1 et 2, lorsque la tâche est réalisée seulement ou principalement par la répondante.

Tableau 5
Niveau d'implication par tâche
Québec, 1992

Tâches	Niveau d'implication				
	Répondante		Conjoint ou associé ou associée		Total
	uniquement (%)	principa- lement (%)	principa- lement (%)	seulement (%)	(%)
Travail avec les animaux	3,8	16,1	57,5	22,6	100
Gestion du troupeau	6,7	17,1	41,5	34,7	100
Travail aux champs (labour, semences)	1,8	5,8	53,4	39	100
Récolte, entreposage	2,9	9,4	59,1	28,7	100
Gestion des cultures	3,8	7,2	41,2	47,8	100
Répartition des tâches	2,8	19,1	60,3	17,8	100
Gestion du personnel salarié	26,7	30,5	26,3	16,6	100
Mise en marché	8,9	19,9	44,4	26,9	100
Comptabilité, tenue de livres	52,5	24,8	13,1	9,5	100
Achats (engrais, moulée, semences)	6,4	8,3	45,4	39,9	100
Décisions d'investissement	2,5	13,2	67,7	16,6	100
Relations avec les institutions financières	8,8	28,2	44,9	18,2	100
Gestion financière	14,4	30,6	42,0	13,0	100

Gestion ou travail de bureau

Si on ne les voit pas aussi souvent conduire les tracteurs ou soigner les animaux, compensent-elles cette absence relative par des activités plus importantes de gestion, de tenue de livres, etc.? C'est ce que dit la croyance populaire. Pour y répondre, quelques précautions doivent toutefois être prises, car, trop souvent, on trouve amalgamées sous le vocable «administration» toutes sortes de fonctions qui vont de la tenue de livres et de registres à la prise de décision. Nous avons voulu séparer les tâches de bureau de la gestion

comme telle pour bien faire ressortir la spécificité de chacune des fonctions. *L'information recueillie est particulièrement éclairante : les femmes font la comptabilité et la tenue de livres dans une forte proportion, 53 p. 100 disant même qu'elles sont les seules à s'y consacrer. Il s'agit de leur principal lieu d'implication suivi de la gestion du personnel salarié, une tâche toutefois plus rare dans les exploitations.*

Pour ce qui est des quatre tâches de gestion que nous jugeons les plus importantes, la gestion du troupeau, la gestion des champs, les décisions d'investissement et la gestion financière, l'activité principale du conjoint ou de la personne associée ressort fortement, sauf pour la gestion financière où le partage est presque atteint. Il demeure toutefois curieux que cet équilibre en gestion financière ne se retrouve pas dans les décisions d'investissement ou, encore, dans les achats où les hommes dominent. *Le travail de bureau apparaît donc encore comme une spécialité féminine, et si les femmes déclarent une participation plus forte dans l'administration que dans le travail manuel, elles demeurent souvent confinées au travail de bureau.*

La liste qui précède ne doit toutefois pas nous induire en erreur. Comme nous l'avons dit, toutes les tâches n'occupent pas le même temps dans une année, elles n'ont pas la même importance relative. D'autres travaux du Groupe de recherche en économie et politique agricoles (GREPA) ont déjà démontré que le travail avec les animaux et le travail aux champs occupent la majeure partie (85 p. 100) des heures totales de travail dépensées, du moins dans les exploitations laitières et porcines. Si on tente d'isoler le travail des femmes uniquement, l'étude de Morisset et Ethier (1987 : 18-19) avait montré, chiffres à l'appui, que le travail féminin dans les exploitations laitières représentait en 1984 environ 11 p. 100 du travail total et que l'allocation était très différente selon les tâches : travail auprès des animaux, 13 p. 100; travail aux champs, 6 p. 100; gestion et comptabilité, 30 p. 100. Encore en 1991 (Lebeau *et al.* 1992 : 53) le travail des femmes en production laitière représentait 12 p. 100 du travail total, dans des proportions variant selon les secteurs d'activité exactement comme en 1984. Dans le secteur porcin, la récente étude détaillée du GREPA (Gagnon, Mercier-Gouin et Lebeau 1993 : 68) montre que les femmes fournissent 14 p. 100 du temps de travail dans les exploitations.

Les femmes ont assurément des affinités qui expliquent en partie le choix du travail qu'elles effectuent. *Lorsqu'on leur demande où elles se sentent le plus utiles, ce sont les tâches de bureau qui remportent la palme avec plus de la moitié des répondantes (tableau 6). Elles sont suivies dans l'ordre du travail avec les animaux, de la gestion et des travaux aux champs.*

Tableau 6
Tâche où les femmes se sentent le plus utiles
Québec, 1992

Tâche	%
Tâches de bureau	54
Production animale	22
Tâches de gestion	12
Production aux champs	8
Plus d'une tâche	5
Total	100

Un travail gratuit?

Une autre question qui a fait couler beaucoup d'encre a trait à la rémunération, ou plutôt à l'absence de rémunération, pour le travail effectué. Lorsqu'on pose directement la question à nos répondantes, 43 p. 100 se déclarent rémunérées. De quelle façon? Par un salaire régulier pour 19 p. 100 de l'échantillon, une participation au profit pour 16 p. 100, par des investissements faits à leur nom pour 6 p. 100 et par une combinaison de moyens dans 1 p. 100 des cas. *Il reste toutefois 48 p. 100 des femmes qui ne sont pas rémunérées.* Pourquoi? D'abord parce que les revenus de l'exploitation (tableau 7) ne le permettent pas (21 p. 100 de la population), ensuite parce qu'on réinvestit (15 p. 100) sur l'exploitation, alors que 10 p. 100 invoquent d'autres raisons non financières. Enfin, 9 p. 100 des répondantes déclarent qu'elles ne travaillent pas assez dans l'exploitation pour recevoir une compensation. Il est difficile de dire s'il s'agit d'une minimisation de leur apport ou de la réalité. Telle est toutefois leur perception.

Comme on peut le constater, malgré les débats de la dernière décennie, si les femmes travaillent en agriculture, elles occupent encore en moyenne une place minoritaire par rapport à leur conjoint ou leur associé ou associée. En fait, elles sont peu impliquées aux champs et auprès des animaux, deux lieux où une grande quantité de travail est nécessaire. Plusieurs porte-parole ont cru qu'elles pouvaient compenser cette absence relative parce qu'elles se consacraient aux tâches liées à la gestion de l'exploitation. Or, de ce côté, on observe qu'elles passent beaucoup plus de temps aux tâches de bureau qu'à la gestion proprement dite de l'exploitation. Cela tend à confirmer le rôle minoritaire des femmes malgré une présence généralisée.

Tableau 7
Rémunération, modes de rémunération et raison
de non rémunération des agricultrices
Québec, 1992

	%	Mode de rémunération	%
Rémunérées	43	- Salaire	19
		- Participation aux profits	16
		- Investissement	6
		- Divers	2
Ne travaillent pas assez	9		
<hr/>			
		Raison de non rémunération	%
Non rémunérées	48	- Revenus trop bas	22
		- Réinvestissement	16
		- Autres raisons non financières	10
Total	100		

L'évolution de l'implication dans le temps

Au cours des dernières années, nous avons connu une recrudescence du discours sur les femmes en agriculture, soutenu par la création de la Fédération des agricultrices du Québec et l'obtention de mesures concrètes. Cette période correspond-elle aussi à une augmentation de la présence des répondantes au sein de l'appareil productif agricole? La question mérite que l'on s'y attarde. Nous avons donc demandé aux répondantes si elles étaient aujourd'hui plus, également ou moins impliquées qu'il y a cinq ans; autrement dit, travaillaient-elles plus ou moins en 1987? *Leur réponse nous donne une mesure de variation absolue de leur implication et non plus une mesure par rapport à leur conjoint ou leur associé ou associée.*

On se rend compte à la lecture du tableau 8 que la proportion de celles qui disent travailler comme en 1987 est la plus élevée. Elle se situe à environ 60 p. 100 pour la majorité des tâches. Une proportion non négligeable de 25 à 30 p. 100 des répondantes déclarent toutefois avoir augmenté leur implication. Celles qui l'ont fait sont en réalité plus nombreuses que celles qui l'ont diminuée. Il n'y a qu'une tâche où, au total, l'implication a diminué chez un plus grand nombre, c'est la comptabilité, la tâche par excellence de la population étudiée.

Si on met en relation ces réponses avec l'âge, on voit que l'augmentation de l'implication est particulièrement marquée chez les plus jeunes, alors que l'on retrouve la plupart du temps (11 tâches) des différences d'âge significatives dans le cas de celles qui ont maintenu ou diminué leur implication (les deux autres groupes). L'âge moyen de celles qui ont maintenu leur implication et de celles qui l'ont diminuée diffère moins souvent, soit dans cinq tâches, toutes liées à l'administration. En ce qui a trait aux tâches manuelles, il n'y a pas de différences d'âge entre les femmes qui ont maintenu ou diminué leur implication. Il faut néanmoins noter que, lorsqu'il y a des différences, la fourchette d'âges n'est pas très étendue.

Tableau 8
Variation de l'implication des répondantes depuis 1987
Québec, 1992

Tâches	Diminuée (%)	Implication égale (%)	Augmentée (%)
Travail avec les animaux (traite, soins)	21	57	23
Gestion du troupeau	15	57	28
Travail aux champs (labour, semences)	12	53	35
Récolte, entreposage	14	58	28
Gestion des cultures	7	56	37
En période de pointe, répartition des tâches	13	64	23
Gestion du personnel salarié	17	61	22
Mise en marche (empaquetage, transport, comptoir)	12	56	32
Comptabilité, tenue de livres	25	58	17
Achats (engrais, moulée, semences)	5	63	32
Décisions d'investissement (machinerie, quotas, bâtiments)	8	68	24
Relations avec les institutions financières	10	66	24
Gestion financière	13	66	21

Les déterminants de l'implication

Ayant en main ce portrait de l'implication des répondantes dans le travail sur la ferme, nous avons cherché à expliquer le phénomène, à déterminer quels facteurs permettent d'interpréter les résultats et surtout les différences entre les répondantes. Quels sont donc les facteurs qui permettent d'expliquer le niveau d'implication relatif?

Nous avons vérifié cinq facteurs qui pouvaient le faire : la présence d'enfants (de 0 à 5 ans; de 6 à 17 ans; de 0 à 17 ans), les parts détenues dans l'exploitation, le travail à l'extérieur, l'âge et l'obtention d'une prime à la propriété du MAPAQ.

La présence d'enfants

Signalons d'abord que la grande majorité (90 p. 100) de nos répondantes ont des enfants dont le nombre varie de 1 à 12 avec une moyenne de 2,77 enfants. La distribution des enfants en fonction des groupes d'âge reflète celle des mères : 26 p. 100 ont des enfants de 0 à 5 ans, 56 p. 100 de 6 à 17 ans et 42 p. 100 des enfants de plus de 18 ans.

La présence d'enfants a fait l'objet d'un regard attentif dans la mesure où ce facteur est souvent invoqué pour expliquer l'implication des femmes. Nous avons testé trois hypothèses relatives à l'influence de la présence d'enfants sur l'implication relative. Pour les femmes de 20 à 39 ans, nous avons regardé l'influence de la présence d'enfants de 0 à 5 ans uniquement; pour celles de 20 à 49 ans, la présence d'enfants de 6 à 17 ans, soit d'âge scolaire uniquement; et, enfin, pour celles de 20 à 49 ans, la présence d'enfants de 0 à 17 ans, soit les enfants à la maison. Pour chaque tâche, nous retrouvions deux groupes de femmes, soit celles qui avaient des enfants de ce groupe d'âge et celles qui n'en avaient pas. Un test statistique a été appliqué pour voir si l'implication relative moyenne de chacun des deux groupes, exprimée par un indice d'implication, était différente. L'indice pouvait varier de 1, lorsque la répondante était la seule impliquée, à 4 lorsque son conjoint ou son associé ou associée était la seule personne impliquée.

La conclusion qui ressort est que la présence d'enfants n'amène pas de variation significative dans le niveau d'implication relatif. *Il n'y a pas de différence significative du niveau d'implication entre les femmes qui ont des enfants et celles qui n'en ont pas dans les groupes qui ont été formés.* Deux exceptions subsistent tout de même : les femmes de 20 à 39 ans qui ont *uniquement* des enfants de 0 à 5 ans sont relativement moins impliquées dans les travaux de récolte et d'entreposage que celles qui n'ont pas d'enfants de 0 à 5 ans. Pour ces deux groupes, l'indice demeure toutefois supérieur à 3,0, ce qui signifie que c'est le conjoint ou la personne associée qui est en moyenne occupé majoritairement ou uniquement (de 3,0 à 4,0). Pour les femmes de 20 à 49, on détecte aussi une différence dans le travail auprès des animaux entre celles qui ont ou qui n'ont pas d'enfants de 0 à 17 ans. Celles qui ont des enfants de 0 à 17 ans sont relativement moins impliquées que les autres. *Au total et malgré ces deux exceptions, la présence d'enfants est loin d'avoir l'effet escompté, du moins lorsqu'on observe le niveau relatif d'implication par rapport au conjoint ou à l'associé ou associée.* Il est certain que l'on apprécierait ici avoir des chiffres absolus.

Un ensemble de questions supplémentaires nous permet d'ailleurs de donner un éclairage plus particulier à cette question. L'arrivée d'un ou d'une enfant est-elle considérée comme un des facteurs qui risquent de venir perturber le travail et l'implication de la femme dans l'exploitation? Plus de la moitié (56 p. 100) affirment que ce ne fut pas le cas, que l'arrivée d'enfants n'a pas modifié leur implication. Parmi celles (44 p. 100) qui ont réduit leur implication, la vaste majorité (71 p. 100) l'ont fait par choix personnel.

Les parts détenues dans l'exploitation

Pour mesurer les facteurs expliquant le niveau d'implication, nos répondantes ont été classées en trois groupes : celles qui ne détiennent aucune part, celles qui sont minoritaires (1 à 49 p. 100) et celles qui possèdent de la moitié à la totalité des parts de l'exploitation (50 à 100 p. 100). Avant de regarder leur implication au travail, nous allons rapidement donner quelques caractéristiques des répondantes selon leur niveau de propriété. D'après les résultats figurant au tableau 9, l'âge est un facteur important pour expliquer les parts détenues.

Tableau 9
Parts détenues par les répondantes selon l'âge
Québec, 1992

Parts détenues (%)	Âge		
	20-39 ans	40-49 ans	50 ans et plus
50-100	37	31	22
1-49	36	29	21
0	27	40	57
Total	100	100	100

Plus les répondantes sont jeunes, plus on les retrouve dans la catégorie majoritaire. Parmi celles qui ont de 20 à 39 ans, 27 p. 100 n'ont pas accès à la propriété, alors que ce pourcentage monte à 57 p. 100 chez celles qui ont plus de 50 ans. On note aussi que les femmes qui possèdent au moins 50 p. 100 de l'exploitation sont aussi celles qui ont une production sous leur seule responsabilité (tableau 10). Elles représentent 62 p. 100 de ce groupe alors qu'elles ne forment que le tiers de l'échantillon.

Tableau 10
Responsabilité d'une production
selon les parts détenues par les répondantes
Québec, 1992

Parts détenues (%)	Oui	Non
50-100	62	28
1-49	16	32
0	22	40
Total	100	100

Le facteur de propriété est celui qui permet de retrouver le plus de différences significatives (tableau 11) entre les répondantes des trois groupes. Sauf pour le travail aux champs, on retrouve partout des différences d'implication relative. En règle générale, pour la majorité des tâches, les répondantes qui ont le plus fort niveau de propriété ont une implication plus grande que les deux autres groupes qui ne diffèrent pas entre eux. Trois tâches font toutefois exception à cette règle. Pour le travail avec les animaux, il n'y a pas de différence entre les majoritaires et celles qui n'ont aucune participation à la propriété. En comptabilité, la différence n'est significative qu'entre les majoritaires et celles qui n'ont pas de propriété. Enfin, il n'y a aucune différence d'implication relative entre les répondantes qui ont une propriété minoritaire et celles qui ne participent pas financièrement à la propriété, sauf pour les relations avec les institutions financières où l'implication est moindre pour celles qui n'ont aucune part. Pour cette seule tâche, les trois groupes diffèrent les uns des autres.

Tableau 11
Influence des parts détenues par les répondantes
sur leur niveau actuel d'implication
Québec, 1992

Tâches	Parts détenues **		
	Majoritaires	Minoritaires	Aucune
Travail avec les animaux (traite, soins)	2,87 a	3,12 b	2,96 ab
Gestion du troupeau	2,79 a	3,19 b	3,11 b
Travail aux champs (labour, semences)		n.s.	
Récolte, entreposage		n.s.	
Gestion des cultures	3,07 a	3,47 b	3,43 b
En période de pointe, répartition des tâches	2,72 a	2,99 b	3,08 b
Gestion du personnel salarié	2,03 a	2,46 b	2,47 b
Mise en marché (empaquetage, transport, comptoir)	2,58 a	3,06 b	3,13 b
Comptabilité, tenue de livres	1,67 a	1,85 ab	1,87 b
Achats (engrais, moulée, semences)	2,93 a	3,37 b	3,27 b
Décisions d'investissement (machinerie, quotas, bâtiments)	2,80 a	3,05 b	3,10 b
Relations avec les institutions financières	2,46 a	2,79 b	2,93 c
Gestion financière	2,30 a	2,69 b	2,60 b

* Test de KRUSKAL-WALLIS.

** Les lettres qui suivent les résultats indiquent s'ils peuvent être considérés comme statistiquement différents les uns des autres sur une même ligne. Des lettres identiques signifient qu'ils ne sont pas différents, alors que des lettres non identiques précisent la différence réelle. Ainsi, pour le travail avec les animaux, les résultats de «majoritaires» et «minoritaires» sont différents l'un de l'autre, mais ni l'un ni l'autre ne diffèrent de «aucune».

Le point d'équilibre entre les tâches principalement réalisées par les répondantes ou par leur conjoint ou leur associé ou associée se situant à 2,5, il

est intéressant de constater que, chez les propriétaires ayant au moins 50 p. 100 des parts, plusieurs tâches leur reviennent plus qu'à leur conjoint en moyenne. C'est le cas de la gestion du personnel salarié (2,03), de la comptabilité (1,67), des relations avec les institutions financières (2,46) et de la gestion financière (2,30). *Les parts détenues apparaissent donc comme un facteur important lorsqu'on tente d'expliquer le niveau relatif d'implication des femmes en agriculture. Le fait de détenir au moins 50 p. 100 des parts entraîne une différence.*

Le travail à l'extérieur

Une proportion non négligeable de répondantes (30 p. 100) ont un travail en dehors de l'exploitation. Elles y consacrent en moyenne 28,7 heures par semaine. Elles se divisent environ moitié-moitié entre le temps partiel et le temps plein (30 heures et plus). Parmi celles qui travaillent à l'extérieur de la ferme, on retrouve 14 p. 100 de secrétaires, 11 p. 100 d'enseignantes, autant de travailleuses en milieu hospitalier et un nombre plus réduit d'autres métiers et professions. Malgré une liste assez longue de choix, c'est la catégorie «autres professions» qui regroupe le plus de répondantes (45 p. 100).

Le travail à l'extérieur de l'exploitation peut aussi être considéré comme un facteur limitant l'implication des femmes dans l'exploitation agricole. Nous avons donc divisé les répondantes en deux groupes, celles qui travaillent à l'extérieur de la ferme au moins 15 heures par semaine et les autres. Il y a cinq tâches où on trouve des différences significatives qui vont toutes dans le sens prévu, soit une moindre implication de celles qui travaillent en dehors de la ferme. Ce sont d'abord le travail avec les animaux, la gestion du troupeau et les récoltes, des tâches où le niveau d'implication relatif est toujours très faible et, ensuite, la répartition des tâches en période de pointe et les décisions d'investissement. Si ces résultats sont significativement différents, il faut toutefois noter que les différences ne sont pas extrêmes. Pour toutes les autres tâches, il n'y a pas de différence entre les deux groupes.

L'influence de l'âge

Les femmes qui ont répondu à notre enquête ont en moyenne 42 ans. Elles se répartissent normalement dans les différentes tranches d'âge de 20 à 75 ans. L'âge peut apparaître de prime abord comme un facteur fondamental pour expliquer le niveau d'implication des femmes. Pour chacun des quatre niveaux d'implication, nous avons donc calculé l'âge moyen des répondantes et nous avons comparé les moyennes. Sur les 13 tâches analysées, il n'y en a que 3 où l'âge a un effet sur le niveau d'implication.

Pour les deux tâches manuelles les plus importantes, le travail avec les animaux et aux champs, il y a une différence entre l'âge des femmes seules occupées à cette tâche et l'âge de celles où le conjoint ou l'associé ou associée est principalement ou uniquement occupé pour le travail avec les animaux, et l'âge de celles où le conjoint ou l'associée ou l'associé est uniquement occupé au travail aux champs. Dans les deux cas, les femmes les plus impliquées sont les plus âgées. La même situation se retrouve pour les achats où il y a une différence significative d'âge entre celles qui sont les seules occupées à cette tâche et celles où le conjoint ou la personne associée y est principalement ou

uniquement occupé. Encore une fois, ce sont les plus âgées qui sont le plus impliquées. Pour les 10 autres tâches, l'âge n'est pas un facteur discriminant.

Cette conclusion originale est sûrement surprenante sous deux aspects. L'âge n'est pas le facteur discriminant que l'on croyait et ce ne sont pas celles que l'on aurait pu croire, c'est-à-dire les plus jeunes, qui sont le plus impliquées par rapport à ces tâches. Mais attention! Rappelons que la variable mesure non pas l'implication absolue, comme le ferait le nombre d'heures travaillées, mais bien le partage du temps surtout avec le conjoint. Lorsqu'on a analysé la variation absolue d'implication par rapport à 1987 et à 1997, on obtenait des résultats qui illustraient l'importance de l'âge pour expliquer la variation absolue d'implication au travail dans le cas de plusieurs tâches. Ce facteur ne peut donc être totalement rejeté, et il faut conclure que la variation absolue observée n'est pas suffisante pour faire pencher la balance du côté de la répondante ni du côté de son conjoint ou de son associé ou associée.

L'obtention d'une prime à l'établissement

Si l'accès à la propriété semble avoir motivé les répondantes, qu'en est-il de leur implication dans l'exploitation? La question nous semble centrale si un des objectifs des programmes était d'inciter les productrices à travailler davantage dans l'exploitation. L'objectif des programmes étant de les faire passer d'un statut de non-propriétaire à celui de propriétaire, nous avons choisi de comparer celles qui avaient fait le saut à celles qui étaient demeurés non-propriétaires. Nous avons mis une restriction d'âge dans la mesure où celles qui ont vraiment le plus profité des programmes appartenaient massivement au groupe des 20-49 ans.

Tableau 12
Influence de la coexploitation sur les répondantes
Québec, 1992

	Augmentation (%)	Aucun changement (%)	Diminution (%)	Total (%)
Motivation au travail	47	51	2	100
Discussions sur les objectifs	46	52	2	100
Implication dans la prise de décision	47	52	1	100

La motivation au travail, les discussions sur les objectifs et l'implication dans la prise de décision de près de la moitié des femmes ayant eu accès à la prime ont augmenté. Pour une autre moitié, aucun changement notable n'est signalé.

En analysant l'indice d'implication actuelle, on voit qu'il y a des différences significatives qui vont dans le sens d'une plus grande implication des femmes ayant profité des programmes dans quatre tâches uniquement (tableau 13) : la

gestion du troupeau, la répartition des tâches en période de pointe, les décisions d'investissement et les relations avec les institutions financières. Notons que toutes ces tâches se rapprochent plus du pôle «gestion» que des tâches manuelles ou de bureau. Cela signifie que le rapport entre l'implication du conjoint et celle de la répondante est différent pour ces quatre tâches et il favorise une plus grande implication de la répondante devenue partenaire. On ne peut cependant tirer la conclusion que ce rapport différent est le résultat des mesures d'accès à la propriété de 1986 et de 1990. La réponse pourrait tout aussi bien être que ce sont celles qui avaient déjà cette caractéristique qui ont profité des programmes. On ne peut donc déterminer de lien de cause à effet. Enfin, il n'y a pas de différence pour les autres tâches.

La comparaison de l'implication des répondantes dans le temps, en termes absolus et non plus avec leur conjoint, est aussi très intéressante et peut nous informer sur les effets des programmes. C'est le sens de la question qui demandait aux répondantes si elles étaient plus, également ou moins impliquées en 1987. Encore une fois, nous avons comparé les réponses de celles qui sont devenues propriétaires et de celles qui ne le sont pas devenues. Aucune différence n'apparaît pour aucune des tâches. Elles n'ont pas plus varié leur implication les unes que les autres. *Le fait d'obtenir la prime et de devenir propriétaires ne les a donc pas amenées à agir différemment de celles qui ne sont pas devenues propriétaires.*

Tableau 13
Rapport entre les primes gouvernementales et le niveau d'implication
pour les femmes de 20 à 49 ans
Québec, 1992

Tâches	Indice d'implication actuelle	
	oui	non*
Travail avec les animaux (traite, soins)		n.s.**
Gestion du troupeau	3,01	3,21
Travail aux champs (labour, semences)		n.s.
Récolte, entreposage		n.s.
Gestion des cultures		n.s.
En période de pointe, répartition des tâches	2,86	3,13
Gestion du personnel salarié		n.s.
Mise en marché, (empaquetage, transport, comptoir)		n.s.
Comptabilité, tenue de livres		n.s.
Achats (engrais, moulée, semences)		n.s.
Décisions d'investissement (machinerie, quotas, bâtiments)	2,92	3,09
Relations avec les institutions financières	2,60	2,94
Gestion financière		n.s.

* Non-propriétaires.

** Pas de différence significative.

Pour terminer l'analyse du travail, nous avons demandé aux répondantes de se projeter dans le futur et de nous dire si elles comptaient à l'avenir, soit en 1997, être plus, également ou moins impliquées qu'actuellement. Comme pour la question précédente, aucune différence n'est apparue entre celles qui venaient d'accéder à la propriété grâce aux programmes gouvernementaux et celles qui étaient restées non-proprétaires. Le fait d'être devenues copropriétaires n'amenait ni plus ni moins de femmes à déclarer un intérêt supérieur envers le travail agricole.

Conclusion

Les années 1980 ont été celles de la reconnaissance des femmes en production agricole. Alors que le terme même d'agricultrice était presque tabou au début des années 1980, il est maintenant passé dans le vocabulaire de tous les responsables du secteur agricole qui ne parlent plus que des agriculteurs et des agricultrices. Question de sémantique, question de politique, la modification dans le vocabulaire semble avoir recouvert et éventuellement masqué une réalité plus complexe. Il existait certes un retard important dans le processus de reconnaissance du travail des femmes en agriculture, mais on a peut-être cru, à la faveur du mouvement revendicateur, que la situation était quelque peu différente de ce qu'elle était. L'accélération du mouvement de reconnaissance a donné lieu à l'extension de la notion d'agricultrice à toute femme vivant dans une exploitation agricole.

La situation de ces femmes était et demeure toutefois très différenciée, et on se rend compte, d'après notre enquête, que leur implication dans le travail agricole est encore largement inférieure à celle de leur conjoint ou de leur associé ou associée. Les femmes ont obtenu certes une participation à la propriété de l'exploitation, mais les responsables syndicaux et gouvernementaux de ces programmes croyaient que cette reconnaissance entraînerait quasi automatiquement une plus grande participation à l'ensemble des tâches, et particulièrement aux tâches plus décisives de gestion. À la lumière de ces données, on constate la lenteur des changements et que l'accès à la propriété, un changement énorme en soi, n'est pas toujours suivi au même rythme d'un changement des habitudes de travail. Il n'y a pas de lien mécanique ou obligatoire entre reconnaissance et réalité du travail.

Les femmes se retrouvent donc encore aujourd'hui dans beaucoup de tâches de bureau, certes indispensables, où leur formation, leur métier antérieur et souvent leur intérêt les amènent, et ce n'est que petit à petit que le pas sera peut-être fait, ou non, vers la gestion des exploitations. Faut-il rappeler qu'aucune tâche n'est négligeable dans une exploitation et que certaines tâches dont s'occupent les femmes se comparent avantageusement au travail manuel routinier qui accapare leur conjoint?

Parmi les facteurs explicatifs étudiés, le pourcentage des parts détenues apparaît comme primordial pour départager le groupe : celles qui ont 50 p. 100 et plus de la propriété se distinguent du point de vue de l'implication relative. À l'inverse, le travail extérieur, même s'il n'est pas très fréquent, apparaît comme un facteur limitatif. Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, l'âge et la présence d'enfants ne sont pas ressortis aussi fortement que certaines personnes auraient pu le soutenir.

La mesure d'implication relative que nous avons dû choisir a aussi ses limites dans la description du travail féminin. Une mesure absolue en heures travaillées permettrait une meilleure appréciation, mais elle est difficile à obtenir sans des ressources énormes. Pour de pareilles mesures, nous nous en remettons aux enquêtes sur le coût de production qui ne visent qu'un nombre restreint de productions et d'exploitations sélectionnées pour des objectifs différents d'une étude comme la nôtre.

Nous avons toutefois pu démontrer par notre recherche que, s'il existe une synergie entre la reconnaissance, l'accès à la propriété et l'implication, plusieurs voies s'offrent aux femmes. Elles correspondent à des choix personnels autres que ceux qui peuvent être dictés par les strictes théories économiques ou «managériales».

Thérèse Hamel
Département d'orientation, d'administration et d'évaluation en éducation
Université Laval

Michel Morisset
Groupe de recherche en économie et politique agricoles (GREPA)
Département d'économie rurale
Université Laval

RÉFÉRENCES

BARRÈRE-MAURISSON, Marie-Agnès

1992 *La division familiale du travail. La vie en double*. Paris, Presses universitaires de France.

BARTHEZ, Alice

1990 «Femmes dans l'agriculture : quel travail? quel statut?», in Jacques Franquon, *Agriculture et politiques agricoles en France et au Québec*. Paris et Montréal, L'Harmattan et Presses de l'Université du Québec : 133-141.

1980 «Vers une agriculture "métier de couples"». *Pour*, 73, octobre : 11-16.

BUREAU DE LA RÉPONDANTE À LA CONDITION FÉMININE ET À LA FAMILLE

1991a *L'agricultrice, une partenaire professionnelle. Orientations triennales du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation en matière de condition féminine 1992-1995*. Québec, MAPAQ.

1991b *Cadre d'orientation en matière d'établissement en agriculture. Une voie ambitieuse pour l'agriculture de demain*. Québec, s. éd.

1990 *Du partage des tâches au partage des pouvoirs. Plan d'action 1990-1991*. Québec, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

CONSEIL CONSULTATIF CANADIEN SUR LA SITUATION DE LA FEMME

1987 *Place aux femmes dans l'agriculture*. Ottawa, CCCSF.

DION, Suzanne

1983 *Les femmes dans l'agriculture au Québec*. Montréal, Les éditions La Terre de chez nous.

DIRECTION DES SERVICES AUX AGRICULTRICES

1992 *L'agricultrice, une partenaire professionnelle. Orientations du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation en matière de condition féminine en milieu agricole, 1992-1995*. Québec, MAPAQ.

FÉDÉRATION DES AGRICULTRICES DU QUÉBEC

1991 *Rapport annuel des activités*. Longueuil, FAQ.

GAGNON, Jacqueline

1994 «*Être agricultrice*», *Étude exploratoire sur la représentation que les femmes en agriculture ont de leur métier*, thèse de maîtrise. Québec, Département de sociologie, Université Laval.

GAGNON, Pierre, Daniel Mercier-Gouin et Serge Lebeau

1993 *Les coûts de production (1991) des exploitations porcines du Québec*. Québec, Groupe de recherche en économie et politique agricoles (GREPA), Université Laval, 133 p.

HAMEL, Thérèse et Michel Morisset

1994 *Les agricultrices au Québec : tendances et perspectives*. Sainte-Foy, GREPA, Université Laval.

«Le programme d'accès à la propriété pour les conjointes et conjoints de 40 ans et plus»

1991 *Femmes de terre*, 4, 1 : 5.

LEBEAU Serge *et al.*

1992 *Les faits saillants laitiers québécois. 1992*. Québec, GREPA, Université Laval.

MACKENZIE, Francine

1988 «L'évolution des femmes dans notre société», in S. Lebeau et M. Morisset, *Changer l'agriculture ou s'intégrer. Actes du colloque des femmes en agriculture tenu les 9, 10 et 11 novembre 1987*. Québec, Groupe de recherche en économie et politique agricoles (GREPA), Département d'économie rurale, Université Laval : 22-33.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (MAPAQ),
et DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE (DEA)

1990 *Cadre d'orientation en matière d'établissement en agriculture*. Québec, Direction de l'enseignement agricole.

MORISSET, Michel et Isabelle Ethier

1987 *Le travail des femmes en production laitière*. Québec, Groupe de recherche en économie et politique agricoles (GREPA), Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval.

OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC (OCAQ)

1991 *Aides à l'établissement. Statistiques 1990-1991*. Recherche et planification, pagination non continue.

REIMER, Bill

1984 «Farm mechanization : the impact on labour at the level of the household», *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 9, 4 : 429-443.

SHAYER, Frances

1982 «Social science research on farm women : the state of the art», *Documentation sur la recherche féministe/Resources for Feminist Research*, 2, 1 : 4.

SMITH, Pamela

1987 «La contribution des femmes à l'agriculture : la face cachée des statistiques», in *Place aux femmes dans l'agriculture*. Ottawa, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme : 131-223.

TEUFEL, Dagmar et Barbara Evans

1989 *Celles qui tiennent ferme*. Montréal, Office national du film, vidéo.